

ALAIN GRISET SUR LE DEPART... MAIS PAS À PLAINDRE

Un article de LA VOIX DU NORD du 14 septembre 2016



Alain GRISET, président sortant
de l'APCM

**Alain Griset, de la Chambre
des métiers à l'Union
professionnelle des artisans**

Alain Griset est président de la

Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) Nord-Pas-de-Calais et de la CMA Hauts-de-France. Mais pas seulement...

Alain Griset est président de la chambre interdépartementale des métiers et de l'artisanat du Nord et du Pas-de-Calais.

Quelle est votre prochaine actualité ?

L'élection à la présidence de la chambre interdépartementale Nord-Pas-de-Calais. Tous les artisans sont appelés à voter du 1er au 14 octobre. Le dépouillement se déroulera le 19 octobre. Je saurai ce jour-là si je suis réélu. Cet échelon de représentation des artisans a vu le jour en 2011, suite à la fusion des chambres du Nord et du Pas-de-Calais. Jusque-là et depuis 1995, je présidais la CMA du Nord. Cette chambre interdépartementale représente 53 000 artisans. La CMA Hauts-de-France a pour sa part été créée en octobre 2015.

Les CMA de la région ont-elles terminé leur métamorphose ?

Non, il faudra attendre le 1er janvier 2018 pour qu'une seule entité regroupe les chambres départementales et régionales. Un délai qui nous laisse le temps de préparer l'harmonisation des pratiques et un rapprochement des services des 5 départements. À noter que nous avons été les premiers à créer une CMA à l'échelon régional. La future Chambre des Métiers et de l'artisanat aura l'avantage d'être un interlocuteur unique pour nos partenaires : Région, conseils départementaux, État, Europe... Et bien sûr pour tous les artisans des Hauts-de-France.

Quels changements entraînera l'instauration de cette entité ?

Le nombre de collaborateurs restera équivalent mais les affectations dans les services seront modifiées. Des services comme la comptabilité ou les achats seront regroupés donc feront appel à moins de salariés. En revanche, il faudra plus de collaborateurs sur le terrain et pour promouvoir la formation. Les missions seront réparties différemment.

Vous êtes également président des CMA de France...

Oui depuis le 20 janvier 2000. Puis j'ai été réélu en 2005 et 2010. Je passerai la main le 13 décembre 2016.

Vous êtes d'ailleurs appelé à occuper d'autres fonctions au niveau national. De quoi s'agit-il ?

L'Union professionnelle artisanale (UPA) est le troisième interlocuteur, avec le Medef et la CGPME, la troisième organisation patronale à participer aux négociations avec les syndicats de salariés. La présidence de l'UPA est tournante entre ses trois grandes branches que sont l'alimentation, le bâtiment et les services. En 2017, un représentant des services doit prendre la tête de l'UPA. À ce titre, il est probable que je devienne président de l'UPA.

Que ce soit à la tête de la CMA ou de l'UPA, les objectifs restent les mêmes. Il s'agit d'être un porte-parole des artisans et de défendre leurs revendications. La France compte 1,3 million d'entreprises.

Comment êtes-vous rentré dans le monde de l'artisanat ?

Je suis taxi. J'ai acheté ma première licence à Lille le 1er septembre 1975. Je l'ai vendue et me suis installé à Maubeuge, puis à Tourcoing et à Douai. Cette licence sert actuellement à mon salarié.

Vous êtes bien implanté dans la région...

Je suis né à Lille en 1953 et habite la banlieue lilloise depuis janvier 1976...

Une politique de grands investissements a été lancée dans le Nord et le Pas-de-Calais. Pouvons-nous présenter les grands projets ?

À Lille, nous regroupons nos quatre sites rue Abélard. L'emménagement dans nos nouveaux locaux devrait intervenir en septembre 2017. Nous quittons donc les sites de la rue Léon-Trulin, de la rue Inckerman, de la rue du Molinel, dans le centre ville, et de Wattignies.

À Arras, nous engageons la même opération. Les trois sites actuels seront rassemblés sur un même endroit fin 2018.

À cheval sur Bruay-sur-Escout et Saint-Saulve, un nouveau bâtiment remplacera fin 2017 ceux de Valenciennes et Prouvy-Rouvignies.

Quels sont les enjeux pour les CMA ?

Nous devons adapter nos services aux artisans, en négociation avec le conseil régional et les conseils départementaux. Avec chaque structure, nous signons des conventions relatives à l'apprentissage, au développement économique, à l'insertion professionnelle et à certaines actions ponctuelles. La Région est un contributeur majeur pour les CMA. À titre d'exemple, le budget de la Chambre interdépartementale Nord-Pas-de-Calais s'élève à 47 millions d'euros. 7,5 millions sont financés par les cotisations des entreprises, le reste par nos partenaires.